



LE RENDEZ-VOUS
CÔTE D'IVOIRE 2030
GROUPE CONSULTATIF
POUR LE FINANCEMENT DU PND 2026-2030



**MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT**

**GROUPE CONSULTATIF POUR
LE FINANCEMENT DU
PND 2026-2030**

08 - 09 JUILLET 2026

FICHE D'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Ecologie industrielle et territoriale/Ecologie industrielle



DESCRIPTION DU SECTEUR

AMBITION DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES

Le Gouvernement ambitionne de faire des zones industrielles et territoires productifs des plateformes circulaires, compétitives et bas-carbone à travers la transformation des déchets, rejets, chaleur, eaux et coproduits en ressources économiques.

L'objectif est de positionner la Côte d'Ivoire comme hub ouest-africain d'écologie industrielle, capable de réduire les coûts de production, sécuriser les intrants et attirer les industries vertes.

IMPORTANCE DU SECTEUR/DOMAINES DANS L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

Le secteur industriel représente 22,7% du PIB en 2024, contre 20,8% en 2016. Sept grappes industrielles sont prévues dans le PND 2026-2030, créant une base territoriale favorable aux éco-parcs et synergies industrielles.

L'Écologie Industrielle et Territoriale contribue à réduire les coûts industriels, sécuriser les intrants, valoriser les déchets et renforcer l'attractivité des zones économiques.

PERFORMANCES / PALMARÈS DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES AU NIVEAU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

ÉCONOMIQUE

- Socle industriel en progression avec 22,7% du PIB en 2024 et une zone PK24 de 1 000 ha, dont 284 ha attribués, 367 lots, 173 entreprises attributaires et 67 opérationnelles.
- PK24 représente 573,9 Mds FCFA d'investissements prévisionnels, constituant une plateforme prioritaire pour la symbiose industrielle, la mutualisation des utilités et la valorisation des flux.
- Plus de 625 000 t/an de déchets industriels, avec une projection supérieure à 1 million t/an à l'horizon 2035, créent un marché majeur pour traitement, recyclage et valorisation industrielle.

SOCIAL

L'EIT crée des emplois qualifiés dans l'ingénierie, la maintenance, la collecte, le tri, l'énergie, le traitement de l'eau, la logistique et les services industriels ; la seule zone PK24 affiche 12 887 emplois attendus.

RAPPEL DE DOCUMENTS STRATÉGIQUES SECTORIELS

- PND 2026-2030.
- PNIA 2.
- Code des investissements.
- CDN 3.0.
- Livre blanc de l'industrialisation ;
- Stratégie Nationale Intégrée pour la Promotion de l'Économie Circulaire (SNIPEC).
- Politique d'industrialisation et agropoles.
- Réformes clés : incitations fiscales, zonage d'investissement, traçabilité cacao/cajou et promotion des PPP.
- Réformes clés : digitalisation du contrôle des déchets industriels dangereux, promotion des PPP, zonage d'investissement, appui aux zones industrielles et structuration des filières circulaires

COMPARAISON DES STATISTIQUES AU NIVEAU MONDIAL, AFRICAIN OU RÉGIONAL

MONDIAL



L'indice de circularité mondiale reste faible, 7,2% en 2023-2024 puis 6,9% en 2025, tandis que le marché mondial de l'économie circulaire est estimé autour de 553-555 Mds USD en 2023.


AFRICAIN

le marché africain de la gestion des déchets est estimé à 8,73 Mds USD en 2023, avec une croissance projetée de 9,6%/an jusqu'en 2030.

RÉGIONAL

	<p>Afrique de l'Ouest : la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria et le Sénégal concentrent des ports, des industries, des déchets urbains et des flux agricoles, bases prioritaires pour des symbioses territoriales.</p>
 <p>LE POTENTIEL DU SECTEUR</p>	<p>DEMANDE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demande Ecologie Industrielle Territoriale immédiatement bancable : plus de 625 000 tonnes/an de déchets industriels à collecter, traiter, valoriser et tracer, avec une projection supérieure à 1 million de tonnes/an d'ici 2035. • Les zones industrielles et agropoles génèrent des besoins de mutualisation en énergie, eau, déchets, logistique, sécurité et maintenance, notamment à PK24, avec 1 000 ha, 173 entreprises attributaires et 67 opérationnelles. <p>AVANTAGES COMPARATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hub portuaire et logistique régional, • base industrielle en croissance, • leadership cacao/cajou/hévéa, • zones industrielles autour d'Abidjan, San Pedro, Bouake, Yamoussoukro et Korhogo, • agropoles et corridors portuaires. <p>CAPITAL HUMAIN</p> <p>Main d'œuvre abondante et diversifiée : Ingénieurs industriels, techniciens, collecteurs, recycleurs, logisticiens, énergéticiens, mainteneurs.</p> <p>DISPONIBILITÉ / ACCÈS AUX MATIÈRES PREMIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déchets industriels et plastiques : effluents, boues, chaleur fatale, gravats, métaux, pneus, cartons et bois. • biomasse agricole : coques de cajou, cabosses de cacao, <p>NOMBRE D'EMPLOIS ATTENDUS</p> <p>Nombre d'emplois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Environ 210 000 emplois directs et indirects attendus, dont 52 000 emplois directs et 158 000 emplois indirects dans la collecte, le tri, l'énergie, l'eau, la logistique, la maintenance, les services industriels et le recyclage
 <p>LES ATOUTS</p>	<p>CADRE RÉGLEMENTAIRE / INSTITUTIONS PUBLIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Code de l'environnement • Stratégies nationales de gestion des déchets • Politiques de lutte contre la pollution et de promotion du développement durable • Cellule de Coordination de l'économie circulaire. <p>ÉLIGIBILITÉ AU CODE DES INVESTISSEMENTS</p> <p>Code des investissements offrant des avantages aux projets liés à l'économie verte et circulaire</p> <p>INCITATIONS FISCALES À L'INVESTISSEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exonérations fiscales prévues par le Code des investissements • Avantages spécifiques pour les projets environnementaux • Possibilités de financements climatiques et fonds verts <p>DISPONIBILITÉ DE LA QUALITÉ DE MAIN D'ŒUVRE ET D'INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Main-d'œuvre abondante, notamment dans les activités de collecte et de tri • Présence de zones industrielles favorables aux synergies d'écologie industrielle • Ports d'Abidjan et San Pedro,

	<ul style="list-style-type: none"> • Corridors routiers, réseau électrique, agropoles, • universités et centres de recherche, écoles techniques, <p>LIEN AVEC LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (INVESTISSEMENT VERT)</p> <p>L'EIT transforme les déchets et rejets d'une entreprise en ressources pour une autre : énergie, vapeur, eau réutilisée, matières recyclées, compost, biochar et matériaux de construction. Elle réduit les émissions, l'enfouissement, les importations d'intrants et les risques sanitaires.</p> <p>INFORMATIONS GÉNÉRALES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Facilitation de création des entreprises • Dématérialisation des actes et procédures • Appui à la structuration des projets ; • Bourses de projets ; • Mise en relation des acteurs ; • Disponibilité de terrains industriels ; • Disponibilité des instruments de financement : compartiment PME à la BRVM, Société de garantie des PME.
 <p>LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un réseau national de 8 éco-parcs EIT mutualisant vapeur, eau, énergie, déchets, maintenance, sécurité et logistique pour zones industrielles, agropoles et territoires productifs. • Déploiement de 15 hubs territoriaux de valorisation multi-flux traitant 2,5 millions de tonnes/an de déchets solides, plastiques, métaux, cartons, bois et pneus, pour un investissement indicatif de 550 milliards FCFA. • Installation de capacités d'énergie circulaire industrielle de 350 MW à partir de biomasse, biogaz, CSR, chaleur fatale et vapeur industrielle dans les zones agro-industrielles cacao, cajou et hévéa. • Création de 12 stations mutualisées d'eau industrielle réutilisée et d'effluents permettant de traiter et réutiliser 220 000 m³/jour pour zones industrielles et agropoles. • Mise en place de 10 unités territoriales de production de matériaux circulaires BTP valorisant 6 millions de tonnes/an de gravats, mâchefers, plastiques, verre, cendres et terres. • Structuration d'une logistique verte et mutualisée avec 5 corridors, 25 plateformes, 3 000 véhicules propres et traçabilité des flux dans les ports, corridors nord, ouest et centre ; • Développement de 6 clusters de chimie verte, plasturgie circulaire et matières secondaires produisant 300 000 tonnes/an de recyclats, résines et intrants pour industries et emballages éco-conçus • Déploiement d'une plateforme numérique EIT et crédits carbone connectant 1 500 entreprises : MRV territorial, bourse de flux, passeport déchets, suivi eau-énergie-matières et reporting ESG, comme module flux de la plateforme nationale de données circulaires.
 <p>LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR</p>	<p>SECTEUR PUBLIC</p> <p>Primature/Cellule Économie Circulaire, Ministères en charge de l'Environnement, de l'Industrie, de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, des mines, du pétrole et de l'énergie, CEPICI, ANAGED, CIAPOL, collectivités territoriales et structures de gestion des zones industrielles.</p> <p>SECTEUR PRIVÉ</p> <p>Agro-industrie, énergie, BTP, plasturgie, cimenterie, mines, logistique, recycleurs, banques, assurance, numérique industriel, financement vert, infrastructures, services industriels et PME locales.</p> <p>COMMUNAUTÉ</p>

	<p>Coopératives agricoles, associations de riverains, organisations de jeunesse, organisations de femmes, mutuelles de développement, collecteurs, réparateurs et entrepreneurs territoriaux.</p>
 <p>LES RÉGIONS CONCERNÉES</p>	<p>District Autonome d'Abidjan ; San Pedro ; Gbeke/Bouake ; Bélier/Yamoussoukro ; Poro/Korhogo ; Indenié-Djuablin/Abengourou ; Goh/Gagnoa ; Haut-Sassandra/Daloa ; Nawa/Soubré ; Sud-Comoé/Grand-Bassam ; agropoles et corridors portuaires.</p> <p>Vocation territoriale dominante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Abidjan pour EIT, plasturgie, services et logistique ; • San Pedro pour agro-export et port ; • Bouaké et Yamoussoukro pour hubs centre ; • Korhogo/Poro pour agro-industrie nord ; • Nawa/Haut-Sassandra pour cacao, biomasse et énergie circulaire.
 <p>QUELQUES LIENS UTILES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PND et projets privés : economie-ivoirienne.ci/investissements/projets-privés.html • Code des investissements / CEPICI : cepici.ci/code-des-investissements • Industrie et PIB 2024 : aip.ci/220010 • Déchets industriels / CIAPOL : gouv.ci/actualite/gestion-des-déchets-industriels-dangereux • Circularity Gap Report : circularity-gap.world • PARU / Banque mondiale : banquemondiale.org/fr/news/press-release/2020/06/12